



L'ÉCHO

NÉGROND@IS



Septembre 2022 Numéro 3

Edito

Page 2

Conseil municipal

Pages 3 à 4

La place de la mairie

Page 5

Sécurité routière

Page 5

Les activités de notre école

Pages 6 à 7

Enlèvement des pylones

Page 8

Commission embellissement

Page 8

Comité des fêtes

Page 8

Les vides greniers de l'été

Page 9

Génération mouvement

Pages 9 à 10

Pétanque négrondaise

Page 11

Nouvelles activités

Pages 11 à 12

Ce qu'il faut savoir

Pages 13 à 15

Les brèves

Pages 15 à 16

Permanences

Pages 17 à 18

Infos pratiques

Pages 18 à 19





Madame, Monsieur,
Chers Négrondais
et Négrondaises ,

Nous arrivons au terme d'un
été qui fut très chaud, très sec
et qui nous démontre à quel
point nous devons, à l'avenir,

revoir notre rapport à « l'eau » qui sera probablement l'or noir de demain, si nous ne prêtons pas attention aux dérives vers lesquelles nos pratiques de consommation nous entraînent trop fréquemment. Revenons au bon sens pour la préserver au quotidien.

De même qu'il est indispensable de protéger la nature qui nous entoure de tous risques d'incendie comme ceux qui se sont produits sur l'ensemble de l'hexagone. Les événements climatiques sont suffisamment destructeurs à eux seuls sans que, par notre négligence, nous ne participions à multiplier les dangers.

Alors, n'hésitons pas, comme la loi nous y oblige d'ailleurs, à débroussailler nos terrains le long de nos clôtures, près de nos riverains, nettoyer autour de nos bâtiments, tailler les végétations trop envahissantes pour créer de véritables pare-feux et sauvegarder au mieux nos biens et nos forêts.

Responsable de la commission
communication Sylvie Tronche

Conception et réalisation Sylvie Tronche et
Clélia Caballero

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Be-
tizeau, Katia Caballero, Corinne Chantry-Ri-
biere, BertrandCombeau, Annie Sees,
Isabelle Desgraupes

Photographies : Isabelle Desgraupes

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison
24750 Boulazac

La reprise de nos activités est maintenant derrière nous. Nos élèves ont pu enfin retrouver les horaires habituels d'avant COVID et une restauration en deux services comme auparavant. Ce qui permet une pause déjeuner plus confortable pour les enfants et des temps de nettoyage plus larges pour les agents.

Les effectifs se maintiennent grâce aux arrivées en maternelle qui compensent les départs en ôème. Et nous retrouvons avec grand plaisir nos trois enseignantes ainsi que l'équipe d'agents qui assure au quotidien la surveillance, la cantine et le nettoyage des locaux. Souhaitons-leur à tous une excellente année scolaire.

La rentrée concerne aussi notre service administratif qui a vu le retour de Stéphanie au secrétariat après son congé maternité. Séverine, qui a assuré l'intérim pendant son absence, a été aussitôt recrutée par une autre collectivité. Bonne continuation à elle.

Nos associations ont été aussi particulièrement actives cet été. Enfin, nous avons pu nous retrouver dans des occasions festives que nous n'avions plus connues depuis plusieurs mois.

Un grand merci à tous nos bénévoles pour le don précieux de leur temps. Ils méritent d'être soutenus car d'eux dépend la réussite des manifestations qui, rappelons-le, animent nos villages et participent pleinement au maintien des liens sociaux qui nous ont tant manqué pendant les confinements. N'hésitez pas à vous impliquer à leurs côtés. Ils ont vraiment besoin de vous pour renforcer leurs équipes.

Enfin, l'inauguration de la place Basbayon a été un grand moment d'émotion autour de Betty et Marcel WIEDER, de Maryse AMBERT et de leurs proches.

Je vous laisse le soin de découvrir au fil de nos pages les diverses animations passées et à venir et de multiples informations, qui, je l'espère, sauront satisfaire votre attente.

Bel automne à tous.

Françoise DECARPENTRIE
Maire de NEGRONDES

CONSEILS MUNICIPAUX

09 juin 2022

Étaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjointes :

Bertrand COMBEAU - Annie SEES – Sylvie TRONCHE - Corrine CHANTRY-RIBIÈRE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT - Laëtitia BETIZEAU - Katia CABALLERO - Mrs Rémi DAURIAC - Jérôme CALVET - Yannick FATIN - Christophe PATEYTAS - Christophe DOUBLET - Stéphane GRANGE - Claude CAMELIAS

Étaient excusés :

Katia CABALLERO (pouvoir à Rémi DAURIAC)

Secrétaire de séance : Rémi DAURIAC

PV DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

1 Après plus de 2 ans de contrat à durée déterminée, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de recruter Madame Laëtitia REIX en qualité d'aide cantinière stagiaire dès la rentrée prochaine. Le binôme qu'elle forme avec Madame VILLOTTE est tout à fait satisfaisant et complémentaire. Pérenniser le poste permettra aussi à cet agent d'évoluer dans sa carrière. L'emploi est à temps partiel et le salaire est annualisé pour tenir compte de la spécificité liée au temps de travail en milieu scolaire.

2 La Maire rappelle que Madame Séverine LESCH, secrétaire de mairie remplaçante, devait terminer son contrat fin juin, au retour théorique de congé maternité de Madame Stéphanie FAYE. Celui-ci étant prolongé et suivi de congés annuels, Stéphanie sera de retour le 22 août. Le contrat de Séverine sera donc reconduit jusqu'à fin août ce qui laissera un laps de temps nécessaire à la transmission des instructions entre les deux agentes.

REDEVANCE INCITATIVE

Suite à la mise en place des colonnes aériennes en remplacement des bacs à roulettes, un certain nombre d'administrés ont fait part de leur mécontentement, notamment sur l'éloignement des nouveaux points de collecte. Ces revendications ont été transmises au SMD3.

La collectivité et les associations seront également impactées par la nouvelle réglementation.

Particulièrement lorsqu'il y aura des manifestations où les déchets ultimes risqueront de générer des frais en fonction de leur importance alors que jusqu'à présent, l'enlèvement était gratuit.

Enfin, les maires sont invités à transférer leur pouvoir de police spéciale au SMD3 pour permettre à cette structure d'intervenir en cas de dépôts illégaux de déchets.

INVESTISSEMENTS DIVERS

La Maire rappelle quelques dossiers en cours ou à venir :

Allée du Four de Rivières : le dépôt des poteaux ENEDIS à l'intersection du chemin et de la Route Napoléon devrait intervenir courant septembre.

Salle Audebert : la chambre froide, tombée en panne récemment, sera réparée au plus vite en espérant qu'elle tienne pour la saison estivale et qu'elle laisse le temps de trouver une solution plus durable et sûre.

Adressage : le remplacement des plaques de rue à la fixation défectueuse est terminé. Il reste encore certaines plaques de numérotation de maisons à recevoir.

Ecopâturage : les brebis et les agneaux sur les hauteurs de l'école ont été récupérés par l'agriculteur. Un autre troupeau vient d'arriver aux lagunes.

REUNIONS COMMUNAUTAIRES

CIAS : vote des comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs. Mise en place d'astreinte pour les agents de terrain. Et révision des tarifs des portages de repas.

PLUI : des ateliers tournants permettent aux élus de construire peu à peu la cohérence territoriale intercommunautaire – certains craignent toutefois de se voir imposer des choix qui ne seraient pas conformes à leur attente.

Commission Economie : la construction d'un hôtel d'entreprises a été retenue et actée ensuite par le conseil communautaire. Trois sites ont été proposés : Négrondes – Eyzerac et Firbeix. Le choix s'est porté sur cette dernière commune pour couvrir la zone nord de la communauté de communes.

Conseil communautaire du 12.05 : le compte-rendu de cette réunion est accessible sur le site <https://www.perigord-limousin.fr/>

Commission Santé du 16.05 : la priorité a été de dresser un état des lieux des praticiens. A titre de comparaison, des actions menées dans d'autres territoires ont été présentées. Se sont dégagés ensuite les objectifs à atteindre pour inciter à s'installer sur notre territoire (liste de logements disponibles – communication sur les atouts du territoire – passer des annonces dans la presse des Hauts de France et de la région PACA, visiblement plus séduites par le Sud-Ouest)

SCOT : les élus de la comcom (hors ceux faisant partie du PLUI) se sont vu présenter le travail réalisé depuis 2018, sachant que ces deux documents de planification en urbanisme sont élaborés en parallèle et que le PLUI, dans la hiérarchie des normes, doit s'en référer au SCOT.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Aménagement Foncier Forestier (AFAFE) : le géomètre-expert et la chargée des politiques foncières du Conseil Départemental ont présenté aux membres de la commission communale le diagnostic du périmètre concernant les quatre communes éventuellement intéressées pour conduire ce projet.

L'ensemble porte sur 2958 ha. Négrondes est concernée par 442 ha soit 22 % de sa superficie.

Salle Audebert : les manifestations et locations diverses reprennent peu à peu après 2 ans d'interruption dus à la situation COVID. Suite à des excès de bruits extérieurs lors d'un rassemblement privé, la Maire décide de renforcer le Règlement Intérieur d'utilisation des locaux et des annexes pour encadrer les nuisances sonores vis-à-vis du voisinage en fonction des heures autorisées.

Verres recyclés : pour répondre à la lutte contre le gaspillage et la pollution de l'environnement, la commune a décidé de ne plus utiliser les gobelets jetables à usage unique pour les manifestations communales comme associatives. Il est proposé d'in-

vestir dans des verres réutilisables et personnalisés qui pourront être mis à disposition des associations par convention.

Mobilier urbain : la commune va commander divers mobiliers : bancs – cendriers – racks vélo...

Centrale solaire : le projet de parc photovoltaïque de la zone nord est toujours d'actualité. Le permis, déposé en 2020, est en cours d'instruction.

Fauchage : certains administrés ont fait part de leur vif mécontentement sur l'absence de fauchage des bas-côtés des routes et des intersections, multipliant le danger par manque de visibilité. Sans dédouaner la collectivité sur les obligations qui lui incombent, actuellement, quatre structures interviennent : les services de l'Etat, le Département, la communauté de communes et la commune. Chacun entretient le réseau de voirie qui le concerne suivant des planifications qui tiennent compte de divers critères (saison – fauchage raisonné...). Il est parfois compliqué de coordonner tous ces intervenants avec une météo irrégulière et précoce.

Transports scolaires : pour faire suite à nos demandes plusieurs fois réitérées, et à l'initiative du syndicat de transport scolaire de Thiviers en accord avec la Région, il sera expérimenté à la rentrée prochaine une liaison transversale Négrondes-Lycée d'Excideuil, cet établissement étant celui de secteur auquel notre commune est rattachée.

Séances de sport : des cours de Pilates et de stretching postural pourraient être proposés en fonction du nombre de personnes intéressées. De plus amples informations seront diffusées lors d'un prochain bulletin municipal.

Place Basbayon : le 8 juillet prochain, l'actuelle place de la mairie deviendra la place Basbayon, pour honorer Marie, Louis et Marie-Louise, Justes parmi les Nations, qui, au péril de leur vie, ont sauvé une famille juive pendant la seconde guerre mondiale. Chaque foyer sera invité à participer à cette inauguration, en présence notamment de Betty WIEDER, présidente de la LICRA Dordogne et membre de cette famille.

Stagiaires : le secrétariat accueille pour plusieurs semaines Tess AUGÉIX, stagiaire en bac pro, et à la fin du mois de juin pour quelques jours, Pierre PUJOL, en préparation d'une licence II Droit Sciences Po.

Publicité des actes : la collectivité décide de continuer à publier les actes réglementaires (délibérations – arrêtés et décisions) par voie électronique avec affichage.

• USEP : la nouvelle association liée aux activités scolaires et gérée par la directrice de l'école se voit attribuer une subvention de 250 €.

LA PLACE DE LA MAIRIE DEVIENT LA PLACE BASBAYON

Le 8 juillet, la nouvelle plaque a été dévoilée lors d'une cérémonie en présence de Mme Betty WAJSMARK-WIEDER, Présidente de la LICRA en Dordogne, de Mme Françoise Decarpentrie, de nombreux élus et d'une centaine de personnes.

En 1995, Louis, Marie et leur fille Marie Louise Basbayon ont été déclarés « Justes parmi les Nations ». Faisant partie de la Résistance, ils sont venus au secours de réfugiés dont la « petite » Betty et sa famille qu'ils ont, dans un premier temps, caché dans leur grenier puis dans une cabane dans les bois. La situation devenant dangereuse, Louis Basbayon les a aidé à fuir à nouveau.

C'est avec une grande émotion que Betty a relaté ces années troubles de notre Histoire. À l'époque, petite fille de 7, elle n'a jamais oublié et, bien des années après, a retrouvé Marie-Louise. Lors de l'inauguration, elle a tenu à exprimer la transmission du devoir de mémoire avec une très vive émotion, la voix tremblante et des larmes sur les joues. Toute l'assemblée a été bouleversée, à son tour, en écoutant ce récit poignant.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE OU LA ROUTE DES SENIORS

La mairie de Négrondes est très heureuse d'accueillir le lundi 10 octobre, cette manifestation qui est organisée deux fois par an dans notre département.

Le département « sécurité routière » de la Préfecture de Périgueux nous a choisis pour leur 2ème édition 2022.

Cette journée se présente en deux sessions, 8h30-12H30 ou 13h30-17H30,

Douze ateliers vous sont proposés avec 25 intervenants (gendarmes, pompiers, infirmiers, opticiens, moniteur d'auto-école, assureur...)

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons **IMPÉRATIVEMENT** (les places étant limitées) de vous inscrire auprès de Mme Ginette Camélias (06 87 40 27 19 ou ginettejoly24@orange.fr) avant le 29 septembre en précisant la séance (matin ou après-midi), votre âge et votre numéro de téléphone.

Sachez que cette manifestation est ouverte à TOUS, pas besoin de faire partie de « Génération Mouvement » ni d'être senior...vous pouvez donc en parler à vos amis et connaissances,

Pour finir, la Mairie tient à remercier, particulièrement, Mme Camélias pour son implication et son investissement dans ce projet auprès de la référente « Sécurité Routière » de la commune, Sylvie Tronche.

LES ACTIVITÉS DE NOTRE ÉCOLE

LA FÊTE DU JARDIN

Samedi 8 juin, élèves, enseignants, parents d'élèves et élus sont venus nombreux pour cette Fête du Jardin afin de découvrir le travail réalisé par les enfants de Maternelle ainsi que ceux du Primaire.

Des pancartes fabriquées par leurs petites mains avaient été installées pour indiquer le nom des légumes. Tous nos « petits négrondais » se sont pleinement investis pour les semis, les plantations puis l'entretien de leur jardin.

Cette rencontre s'est terminée par la fabrication d'une centaine de bombes à graines ainsi qu'un pique-nique citoyen avec un apéritif offert par Mme le Maire et son Conseil Municipal



LES SORTIES SCOLAIRES

En cette fin d'année, les enfants de Maternelle et du CP-CE1 sont allés au Parc Animalier de La Tour Blanche.

Ils ont pu ainsi rencontrer des animaux domestiques, sauvages et, également, en apprendre plus sur la vie des animaux de la ferme, de la forêt et sur les rapaces. De leur côté, nos « grands » se sont rendus au Collège de Thiviers pour découvrir leur futur établissement. La Conseillère Principale d'Education leur a expliqué le fonctionnement, mais aussi son rôle puis elle a répondu aux différentes questions qui lui ont été posées.

Le 31 mai, ils ont participé à un tournoi de basket à Eyzerac, permettant à tous les élèves du secteur qui avaient bénéficié de l'intervention d'un animateur « basket » de se rencontrer.

Le 14 juin, M.Laiheyte, ancien enseignant spécialisé dans l'histoire de la résistance en Dordogne et Mme Mortessagne, fille du maquisard abattu à Vaunac, sont intervenus dans la classe des CE2/CM afin de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire. Puis, ils sont allés à la stèle de Vaunac où une cérémonie du souvenir avait été organisée.

Le 30 juin, une sortie sportive pour les CE2/CM, a eu lieu à la salle des Enfants de la Dordogne et au mur d'escalade Antipode afin qu'ils puissent finaliser leur cycle gymnastique.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Enfin la traditionnelle fête de l'école a eu lieu au grand bonheur des enfants, parents, familles et amis venus très nombreux dans la Salle Audebert

Durant une heure, la soixantaine d'élèves a offert un spectacle de danse élaboré avec Brice Chaulet et Laetitia Giraudet, et des chants.

Puis une kermesse a ponctué cette belle après-midi avec des jeux et une vente de gâteaux confectionnés par les parents

Après deux ans d'absence, tout ce petit monde a été ravi de ces retrouvailles



VISITE DE MME BETTY WAJSMARK-WIEDER

Le 4 juillet, les écoliers de CE2/CM1 et CM2, en présence des élus et des enseignantes, Sandrine Le Pierres et Laetitia Giraudet, ont reçu la visite de Mme WAJSMARK-WIEDER, Présidente de la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) de Dordogne, accompagnée de son époux, afin de raconter sa vie de petite fille réfugiée avec sa famille à Négrondes entre 1942 et 1944.

Après son récit fort émouvant, suivi avec beaucoup d'attention par l'assistance, les enfants lui ont posé de multiples questions auxquelles elle a répondu avec énormément de dignité et de retenue.



LE PROJET PAPILLONS

À l'école, cette année, les élèves ont de nouveau fait preuve d'imagination pour décorer notre commune. Et nos petits écolos ont utilisé des bouteilles en plastique, des collants, du fil de fer, des perles afin de donner vie à leurs chenilles et leurs papillons

Une fois le travail accompli, ils ont installé leurs œuvres aux abords de l'école ainsi que dans les jardins

Les plus petits d'entre eux ont profité d'une randonnée dans le village pour chercher les autres réalisations.



LE JARDIN PARTAGÉ ET LES PATATES

Le samedi 3 septembre, dès 10h, parents, enfants et élus s'étaient donnés rendez-vous pour la récolte des pommes de terre semées en mai dernier au Jardin Partagé. La récolte a été, pour une première et vu la sécheresse, une belle réussite qui va permettre aux enfants de l'école de Négrondes de déguster de délicieux plats bios puisque les pommes de terre ramassées seront préparées et servies à la cantine.



ENLÈVEMENT DE PYLONES

Le mardi 6 septembre à 16h30, après deux jours de travaux, la société ETPM, prestataire d'ENEDIS et basée à Coulounieix-Chamiers, terminait les travaux de dépose de trois pylônes allant de 1 à 3 tonnes au lieu -dit Les Couriveaux, à l'intersection de la Vic 001, route Napoléon et l'allée du Four à Chaux, suite aux travaux de haute tension réalisés l'an dernier, sur ce secteur, l'entreprise ETPM, avec d'importants moyens mis en place, a pu réaliser les travaux dans le cadre d'une consignation sous la responsabilité du chef de chantier Aziz Kerchaoui et une équipe spécialisée composée de 5 techniciens et électriciens avec deux nacelles, il a été procédé à la mise en place de 2 groupes électrogènes de 100KVA chacun, afin de réaliser ce travail hors tension et ne pas priver les usagers d'une coupure trop importante. Après avoir suivi la fiche de description et de chronologie des travaux, qui intègre plusieurs phases avec ENEDIS, le chantier a pu voir l'aboutissement d'un carrefour moins dangereux avec l'enlèvement de 3 pylônes (il y en avait 5 auparavant). Ces travaux de raccordement ont été réalisés hors tension.



COMMISSION EMBELLISSEMENT

Le mardi 6 septembre à 18h, la Commission Embellissement s'est réunie afin de préparer les décorations du village pour les fêtes de Noël. Des ateliers seront mis en place durant les vacances de la Toussaint et tout le monde est invité à y participer

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le 05 53 55 30 20

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2022 est marquée par le retour de certaines manifestations sur notre commune.

Le Comité des Fêtes a, ainsi, organisé au cours des quatre derniers mois trois événements : la Bourse d'échange de pièces détachées auto, moto, vélo..., un concours de Pétanque et la Fête de la Musique avec l'aide précieuse du Club de Pétanque Négrondais et, dernièrement, le traditionnel Marché de Nuit qui a connu un franc succès. Le beau temps et la chaleur ont été au rendez-vous à chaque fois.



Le 18 juin, la Fête de la Musique a accueilli de nombreuses personnes qui ont pu déguster des moules-frites et danser une bonne partie de la soirée.

Le 8 juillet, c'était au tour du Marché de Nuit. De nombreux commerçants avaient répondu présent et, malgré la canicule, 300 repas ont été servis.

Nous saluons notre « Banda du Périgord » qui a animé les deux événements et qui a, comme à son habitude, enflammé le public

Pour clôturer la soirée, un Feu d'artifice a été tiré devant une nombreuse assistance.

Cela a été un vrai plaisir de retrouver l'ambiance festive qui nous a tant fait défaut durant trois ans.

Rémi Dauriac remercie toutes les personnes ayant apporté leur aide lors de ces manifestations.

LES VIDE-GRENIERS DE L'ÉTÉ

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA) a ouvert la saison le 17 juillet et célébrait sa 20ème édition du vide-greniers .

80 exposants s'étaient inscrits mais, malheureusement, la canicule a empêché une vingtaine d'entr eux. Les irréductibles ont eu le plaisir de croiser, durant la matinée, de nombreux clients et, ainsi, de nombreuses ventes ont été réalisées.

Il n'en a pas été de même l'après-midi car, avec la chaleur étouffante, peu de visiteurs ont déambulé.

Malgré cela, l'ACCA a clôturé cette 20ème édition avec un petit bénéfice et remercie la Mairie pour sa disponibilité et son aide ainsi que tous les bénévoles.

Elle vous donne rendez-vous l'année prochaine en espérant que vous serez encore plus nombreux

N'oubliez pas le 25 février, date du repas annuel de la chasse.

LE VIDE-GRENIERS DE LA PÉTANQUE NEGRONDAISE s'est tenu le 7 août et s'est déroulé, également, sous une chaleur accablante.

Pour cette 5ème édition, 70 exposants avaient pris place. De nombreux courageux sont venus flâner à l'ombre des platanes durant la matinée afin de rechercher et, peut-être, trouver la « perle rare »

Les organisateurs vous donnent, bien sûr, rendez-vous l'année prochaine

Merci à tous les organisateurs qui animent durant l'été notre village.

GÉNÉRATION MOUVEMENT-CLUB DE NÉGRONDES

Du 12 au 20 mai, certains membres ont effectué un magnifique voyage aux Baléares .

Le 2 juin, une journée « évasion » à Mazeyrolles avec visite de la Bastide de Monpazier et de nombreuses dégustations a ravi tous les participants.

Du 14 au 20 octobre, un voyage « entre Provence et Camargue » est programmé.

M.Henry, Président du Club de Négrondes, vous rappelle que l'Assemblée Générale se tiendra, en principe, le 1er samedi de décembre, assemblée durant laquelle vous pourrez renouveler ou prendre votre adhésion (il précise que les inscriptions peuvent être faites tout au long de l'année, notamment pour les personnes qui souhaitent participer à une activité : voyage, sortie ou ateliers).



À noter que, dès septembre, la marche reprend le mardi et l'atelier Couture, le jeudi après midi dans la salle des Associations.

Et, d'autre part, un concours de belote organisé par l'Union Régionale aura lieu à la mêlée à Fauillet (47), le Jeudi 06 octobre. Deux parties le matin, deux parties l'après-midi sont prévues. Au cas où vous seriez intéressés, vous pouvez vous adresser à Mme Ginette Camélias 06 87 40 27 19.



Générations-Mouvement
Club de NÉGRONDES

Programme randonnées 06/09/22 au 28/02/23

NB : Le rendez-vous de départ est fixé sur le parking de la salle des fêtes Audebert (stade) chaque mardi. Horaire variable selon la saison : voir tableau ci-dessous

Serge Mouty provisoirement absent, **contact** : Sylvain Leclerc : 06 14 38 75 93 - Merci de prévenir en cas d'absence -

Date	Localisation	Distance à parcourir (en Km)	Horaire départ de Négrondes (*)
06/09/2022	Lempzours/St Front d'Alemps : Boucle des 3 Bornes	7,5	9h 15
13/09/2022	Ligueux : Ronde abbatiale	7	9h 15
20/09/2022	Savignac-les-Églises : Boucle des Anciens Villages - (Départ de Chauzanaud)	7,5	9h 15
27/09/2022	St Pantaly d'Excideuil : Boucle des Causses Verts	8	9h
04/10/2022	St Jory Las Bloux : Boucle de la Forêt Enchantée	7	13h 30
11/10/2022	St Martin de Fressengesas : Parcours botanique	7,5	13h 30
18/10/2022	Miallet : Tour de l'Étang	8,5	13h 30
25/10/2022	St Raphaël : Boucle du Pontillou	8,5	13h 30
08/11/2022	Brantôme : Boucle des Puys	9	13h 30
15/11/2022	Sorges : Boucle des Puits	7,5	13h 30
22/11/2022	Antonne-Lanmary : Boucle du Roi des Chauzes	8	13h 30
29/11/2022	La Chapelle Faucher : Boucle du Petit Jumilhac	8	13h 30
06/12/2022	Excideuil : Boucle du Pas de ma Mignonne	7	13h 30
13/12/2022	St Jean de Côte/St Romain : Boucle de la Loco	7	13h 30
20/12/2022	St Vincent sur l'Isle : Boucle de Garabaud	7	13h 30
03/01/2023	Savignac-Les-Églises : Boucle de la Nature	6,5	13h 30
10/01/2023	Lempzours : Boucle de Fauconnie	6,5	13h 30
17/01/2023	St Pierre de Côte : Boucle de la Rivarie	7	13h 30
24/01/2023	Savignac-les-Églises : Boucle des Cabanes	7,5	13h 30
31/01/2023	Villars : Boucle de Villars	9	13h 30
07/02/2023	Corgnac s/ L'Isle : Boucle de Fontarnaud	8,5	13h 30
14/02/2023	Trélassac : Boucle de Caussade	8,5	13h 30
21/02/2023	St Pierre de Côte : boucle de Bruzac	8	13h 30
28/02/2023	St Germain des Prés : Boucle des Aviateurs	9	13h 30

(*) Dans la mesure où il est nécessaire de se rendre au départ de la randonnée en voiture, merci de respecter les horaires de rendez-vous au départ de Négrondes (co-voiturage possible)

NEWS DE LA PÉTANQUE NEGRONDAISE

Début juillet, certains de nos joueurs sont allés au National de Bellac (Haute-Vienne) et ont remporté la victoire du concours b de triplette mixte.

Le samedi 6 août, avait lieu le 3ème tour de la Coupe de France, Négrondes a battu le Club de Gravelle puis celui de Champcevinel. Ensuite, la commune a reçu le Club de Vergt pour le dernier tour départemental. Très grosse satisfaction pour Négrondes qui s'est qualifié pour le 1er tour de la zone qui regroupe les départements de l'ancienne Aquitaine. Le Club attendait cela depuis 5 ans.

Nous allons suivre les prochains résultats avec attention. En tout cas, nous encourageons toute l'équipe.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS ARRIVENT ET LES AUTRES REPRENENT

BOXE FRANÇAISE SANTÉ LOISIR & COMPÉTITION

Authentic Culture Sports propose aux villageois de Négrondes et Vaunac, à compter du jeudi 20 septembre 2022 et durant toute l'année scolaire (sauf vacances), des cours où vous allez apprendre à :

- Maîtriser vos émotions
- Canaliser vos énergies
- Améliorer votre capital santé

Ces cours sont dispensés à la Salle des Fêtes de Vaunac, les mardis et jeudis

17h15 à 18h30 pour les enfants de 7 à 12 ans (places limitées à 8)

18h40 à 20h30 pour les 13 à 77 ans

Tarifs 1 personne 450€/an, 2 personnes 700€/an, 3 personnes 900€/an

On vous propose d'autre part, une préparation physique et mentale avec 2 coachs certifiés et carte professionnelle pour construire des programmes personnalisés selon vos besoins.

CONTACT : 06 50 41 10 62 ou contact@authenticculturesports.fr

SOPHROLOGIE DYNAMIQUE

Les séances reprennent en septembre, tous les jeudis à 10h30, salle des Associations

Accessible à tous, composée d'exercices simples : corporels, respiratoires... dans une position assise ou debout. Dans un cadre bienveillant, « bon pour soi », cette pratique nous entraîne à améliorer notre attention et être dans le moment présent.

Ces cours seront dispensés jusqu'à fin juin, par petit groupe, au prix de 8 euros par séance.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à

Mme Renée DELAFENESTRE 06 30 26 92 83 ou reneedemuratel@gmail.com

PilatezVous 24



L'Association qui vous fait du bien

Entre le Pilates et le Yoga, découvrez
le Stretching Postural®

Dénouer
les tensions
musculaires
et nerveuses



Tonifier
les muscles
en profondeur

Améliorer
les performances
sportives

Soulager
les douleurs de dos

Véronique Blanes,

Praticienne Pilates et Stretching Postural®,

YOGA

Un temps pour apprivoiser Postures, Relaxation et Méditation

Pratiquer régulièrement le yoga procure :Vitalité, Énergie et Sérénité

Une méthode douce et efficace pour éliminer les tensions et remobiliser l'énergie interne

Vous chercherez, aussi, un esprit sain dans un corps sain pour une vie équilibrée

Tous les mercredis soirs de 20h à 21h30, salle Sudreau
Vous devrez vous munir d'un tapis et avoir une tenue confortable.

Pour tout renseignement,
contactez Ass « Culture Bien-Etre »
au 06 28 68 48 11

CE QU'IL FAUT SAVOIR

REDEVANCE INCITATIVE/SMD3

Un composteur va être installé à côté de la salle Audebert

Durant le dernier trimestre 2022, les conteneurs pour les ordures ménagères vont être équipés de leur système de fermeture mais la mise en service se fera le 1er janvier donc la carte ne sera pas nécessaire.

Si vous êtes intéressés, le SMD3 organise des visites du centre de tri. Il y a la possibilité de s'inscrire à la journée et de communiquer entre participants pour d'éventuels covoiturages. Si le nombre de personnes participantes à la journée atteint 18 sur des communes voisines, un transport en bus sera mis en place. Se rapprocher de la mairie pour des renseignements complémentaires.

SMD3 : HORAIRES DECHETERIES



Madame, Monsieur,

Les déchèteries gérées par le SMD3 reprennent leurs horaires habituels à compter du 1er septembre 2022.

Retrouvez tous les horaires sur notre site internet : <https://smd3.fr/decheteries/>

Pour toute information complémentaire, contacter le service usagers au 09 71 00 84 24
Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 et le samedi de 09h00 à 12h30.

SMD3 Service Usagers



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits «Fontailles» sur la commune de NEGRONDES et «Las Lacassas» sur la commune de VAUNAC déposée par la SAS CPES FONTAILLE dont le siège social est situé 330 Rue du Mouret, 21 de Courtine - 84000 AVIGNON

Par arrêté n° RE 2022-05-01 du 31 août 2022, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 33 jours pleins et consécutifs du **lundi 26 septembre 2022 à 9 heures au vendredi 28 octobre 2022 à 17 heures 30**.
Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Négrondes.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est Monsieur Michel SANCHEZ, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État à la retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier
 - à la **mairie de NEGRONDES (24460), place de la Mairie** aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et les mercredis de 9h00 à 12h00
 - à la **mairie de VAUNAC (24600), le bourg** aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre aux mairies de NEGRONDES et de VAUNAC aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Environnement - Eau, Biodiversité, Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie de NEGRONDES, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire enquêteur
- Les observations transmises par voie postale ainsi que les observations versées aux registres d'enquête sont consultables au siège de l'enquête.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-2022-negrondes-vaunac@dordogne.gouv.fr
- Les observations transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site Internet susmentionné.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales les jours, horaires et lieux suivants :

Dates	Horaires	Lieux
lundi 26 septembre 2022	De 9h00 à 12h00	Mairie de NEGRONDES
mardi 4 octobre 2022	De 9h00 à 12h00	Mairie de VAUNAC
mercredi 12 octobre 2022	De 9h00 à 12h00	Mairie de NEGRONDES
jeudi 18 octobre 2022	De 9h00 à 12h00	Mairie de VAUNAC
vendredi 28 octobre 2022	De 14h30 à 17h30	Mairie de NEGRONDES

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 PÉRIQUEUR CEDEX - tél : 05 53 45 35 00
- de la SAS CPES FONTAILLE à M. Fahd RABO, chef de projets solaires - tél : 06 73 48 02 92 - email : fahd.rabo@energyfrance.eu

A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.



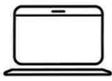
LE CONNECT'E-BUS

INTERVENTIONS SUR LES COMMUNES DU PÉRIGORD VERT



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

ESPACE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE



Prise en main des
équipements



Naviguer sur
internet



Suivre la scolarité
de mon enfant



Envoyer ou
recevoir mes mails



Installer & utiliser
des applications



Savoir utiliser mes
espaces personnels
sur les sites des
services publics



Participer à un atelier collectif

OU



Entretien individuel

**CONTACTER NOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE
AU 05.33.09.36.72**

**Planning de présence du Connect'e-bus disponible auprès des mairies
ou sur notre site internet : <https://www.udaf24.fr>**

● Point
conseil
budget
Dispositif labellisé

ESPACE POINT CONSEIL BUDGET



Améliorer votre
gestion budgétaire



Comment traiter une
situation de surendettement



Trouver des solutions pour
faire face à un impayé



Connaître les mécanismes
bancaires



Accueil par une conseillère sur rendez-vous en appelant
le 05.53.06.41.11 ou par mail : pcb@udaf24.fr

Financé
par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services. Site internet : www.conseiller-numerique.gouv.fr

CONNECT'E-BUS

Comme suite à la présentation qui a été effectuée le 4 juillet en Conférence des Maires, il est proposé par l'UDAF de la Dordogne que le CONNECT'E BUS passe une fois par semaine sur notre Communauté de Communes, soit deux journées par an et par commune.

LE PREMIER PASSAGE À NÉGRONDES AURA LIEU LE 18 OCTOBRE A.M. ET DANS LA SEMAINE DU 19 OU 26 DÉCEMBRE A.M. (DATE SERA DÉFINIE ULTÉRIEUREMENT).

BRUITS DE VOISINAGE

Principes généraux : « afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

1-PROPRIETES PRIVÉES

« Les travaux bruyants momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse à moteur thermique, débroussailluse, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, meuleuse...) susceptibles de causer un désagrément aux alentours ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

« D'autre part, les propriétaires ou possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit, et notamment d'aboyer, de manière répétée et intempestive

»

2-CHANTIERS

Tous les travaux bruyants (chantiers de travaux publics ou privés) sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 7h (des dérogations accordées par le maire sont possibles pour certains types de chantiers).

NUISANCES AU CITY-STADE

Le city-stade est réservé en priorité aux enfants de l'école pendant la période scolaire et ouvert à tous les mercredis ainsi que les week-ends.

Il est accessible également tous les jours pendant les vacances.

Or, cet été, plus que d'habitude, nous avons constaté à plusieurs reprises que des bouteilles, notamment de bière, avaient été cassées, les morceaux de verre laissés à même le sol, dans l'herbe et sur le plateau multi-sports, sans compter les déchets éparpillés alors qu'une poubelle est à disposition.

Je rappelle que cet espace est dédié aux jeunes de notre village (quels que soient les âges) à titre de loisirs et je ne suis absolument pas contre l'idée qu'il soit également un endroit où l'on peut se retrouver.

En revanche, il est inadmissible de constater que certains ne respectent aucunement les lieux et se permettent d'y rentrer aussi avec des véhicules.

En conséquence, si la situation devait se renouveler, je me verrais dans l'obligation d'interdire la fréquentation de l'aire de jeux et de la réserver uniquement aux enfants de l'école de Négrondes pendant les cours.

J'ose espérer ne pas en arriver à devoir prendre pareille décision et vous remercie de faire passer le message.

Le Maire, Françoise DECARPENTRIE

UN DEPART ET UN RETOUR AU SÉCRETARIAT DE LA MAIRIE

Le mercredi 24 août, la municipalité a organisé un « pot » à l'occasion du départ de Séverine Lesch. Durant neuf mois, elle a remplacé Stéphanie Faye, absente pour congé maternité, et n'a pas cessé d'illuminer le bureau avec son sourire mais elle a été aussi appréciée pour son écoute, sa réactivité et ses compétences. Désormais, elle est « basée » à la Mairie de Savignac-les-Eglises.

Et, « notre » Stéphanie a repris son poste après sa longue absence.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE « CARRIÈRES TERRITORIALES EN MILIEU RURAL »

Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir les connaissances indispensables pour assurer les missions dévolues aux secrétaires de mairies (état- civil, élections, budget ,marchés publics, ressources humaines, Urbanisme,...)

La prochaine session aura lieu de Janvier à Avril 2023 pour un nombre de 20 places.

Les fiches de candidature, accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation, doivent être envoyées au Centre de Gestion avant le 30 septembre 2022.

Télécharger la fiche d'inscription et la présentation de la formation :
cdg24.fr/emploi_licence_pro.php

SURVOL EN HÉLICOPTÈRE

Dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte D'ENEDIS, un hélicoptère survolera le territoire de notre commune à très basse altitude pendant la période du 19 septembre 2022 au 31 octobre 2022, cette date pouvant être modifiée en fonction des conditions météorologiques.

PERMANENCES

MAIRE ET ADJOINTS LES WEEK-ENDS

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

Septembre

24 - 25	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint
---------	------------------	-------------------------

Octobre

1 ^{er} - 2	Françoise DECARPENTRIE	Maire
8 - 9	Sylvie TRONCHE	3 ^e adjoint
15 - 16	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^e adjoint
22 - 23	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint
29 - 30	Annie SEES	2 ^e adjoint
31 - 1 ^{er} novembre	Françoise DECARPENTRIE	Maire

Novembre

1 ^{er}	Françoise DECARPENTRIE	Maire
5 - 6	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^e adjoint
11 - 12 - 13	Françoise DECARPENTRIE	Maire
19 - 20	Sylvie TRONCHE	3 ^e adjoint
26 - 27	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint

2^e adjoint

Décembre

3 - 4	Annie SEES	2 ^e adjoint
10 - 11	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^e adjoint
17 - 18	Sylvie TRONCHE	3 ^e adjoint
24 - 25	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint
30 - 31	Françoise DECARPENTRIE	Maire

PHARMACIES

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.
 - Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers
 - Chaque samedi après-midi, une des 3 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.
- Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
(*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

CABINET D'INFIRMIERS

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h00 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

ASSAD-SIAD

CUBJAC

05 53 05 32 00

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Téléassistance - 05 53 53 54 54

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIER - 05 53 55 00 71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

TRAINS SNCF

Du 02/07/2022 au 10/12/2022 Du Lundi au Vendredi

Direction Limoges

Départ de Négrondes	Arrivée Limoges
04h50	05h44
06h21	07h24
07h30	08h26
13h45	14h40
15h46	16h48
17h24	18h25
18h35	19h30

Direction Périgueux

Départ de Négrondes	Arrivée Périgueux
07h10	07h33
08h09	08h29
12h38	12h59
17h25	17h43
19h34	19h58
21h13	21h31
23h03	23h21

Du 02/07/2022 au 10/12/2022 Week-ends et fêtes

Direction Limoges

Départ de Négrondes	Arrivée Limoges
06h49	07h47
12h43	13h40
16h18	17h18
16h28	17h28
18h45	19h39
21h49	22h45

Direction Périgueux

Départ de Négrondes	Arrivée Périgueux
07h10	07h33
13h01	13h19
17h14	17h31
17h24	17h41
20h18	20h36
21h22	21h39
22h06	22h25
00h04	00h21

